

L'ESSENTIEL PERGADO® C pépite® L'ANTI-MILDIU QUI PROTÈGE VOTRE RÉCOLTE

 **Pergado® C**
pépite®

syngenta®

 **Pergado® C**
pépite®

- **Composition :**
2,5 % mandipropamid
13,95 % cuivre de
l'oxychlorure de cuivre
- **Formulation :**
Granulés dispersables
dans l'eau (WG) sous forme
de pépite
- **Cible et dose :**
Mildiou : 5 kg/ha
- **Nb maximum d'applications :**
2 par hectare et par an
- **DAR :** 21 jours
- **ZNT aquatique :** 20 m
ZNT plantes non cibles : 5 m
- **DRE :** 6 heures

Une solution adaptée aux exigences de la filière

Facilite la préparation

- **Les bénéfices de la formulation pépite :**
 - Avant utilisation : stockage facilité et meilleure conservation.
 - Pendant la manipulation : pas de poussière, pas de solvant, coule comme un liquide, bouillie homogène et compatibilité facilitée.
 - Efficacité : meilleure couverture grâce à la finesse des particules.
- **Mélanges facilités**



Sérénité pour la commercialisation

- Utilisable sur raisin de cuve et raisin de table.
- Bénéficie de LMR ou de tolérance d'importation dans les principaux pays importateurs.



La combinaison de deux modes d'action

- **Mandipropamid :** efficacité préventive sur la germination des spores et une très bonne résistance au lessivage.
- **Oxychlorure de cuivre :** fongicide multi-site préventif qui agit par contact en perturbant les fonctions vitales du champignon.



Une excellente efficacité sur feuilles et sur grappes, même en conditions de très forte pression.

Conditions d'utilisation, exemple de programme



 **Pergado® C**
pépite®

- La protection de **PERGADO® C pépite®** contre le mildiou est de 14 jours. En cas de forte pression, ce délai est à réduire en suivant les conseils des réseaux locaux d'observations et des Bulletins de Santé du Végétal.
- **PERGADO® C pépite®** s'utilise en programme à la dose de 5 kg/ha en respectant l'alternance des familles chimiques (2 applications maximales par ha et par an).

Renseignements Techniques **0 825 00 05 52** Service 0,15 € / min + prix appel
renseignements.techniques@syngenta.com

Le mandipropamid, une substance active hautement efficace contre le mildiou de la vigne

Le mandipropamid appartient au groupe chimique des mandélamides, de la famille des CAA (Carboxylic Acid Amide).

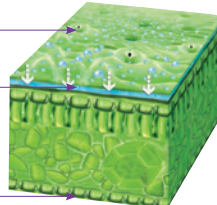
Cette substance active anti-mildiou possède un mouvement **UNIQUE** :



LOK

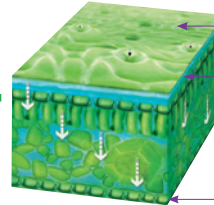
Fixation rapide et massive dans les cires cuticulaires.

Face supérieure
Cire cuticulaire
Face inférieure



(coupe de feuille)

+



(coupe de feuille)

Face supérieure
Cire cuticulaire
Face inférieure

FLO

Relargage progressif dans les tissus et migration translaminaire.



LOK+FLO = 3 bénéfices importants pour vous

- Une cadence jusqu'à 14 jours : protection des feuilles en croissance.
- Une mise à l'abri du lessivage 1 heure après l'application.
- Une protection des jeunes feuilles au cours de leur croissance grâce à l'effet "d'étirement" du mandipropamid.



Attention - H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

PERGADO® C PEPITE® - AMM N° 2110173 - Composition : 13.95 % cuivre de l'oxychlorure de cuivre + 2.5 % mandipropamid* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPa1 Pour éviter le développement de résistances à la substance mandipropamide, le nombre d'application de la préparation est limité à deux applications maximum par campagne. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau. Spe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. © Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** Service & appel gratuits

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.